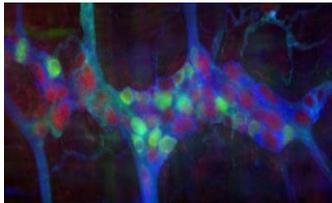


eau
seine
NORMANDIE

Evaluation de l'outil PTAP (10^e programme)



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'EAU
Agence de l'eau

COMITER Seine-aval – 28 novembre 2017

eau
seine
NORMANDIE

CONSTATS

**Le PTAP = un outil potentiellement intéressant,
mais dont l'élaboration et la mise en œuvre ont fait
ressortir
de nombreux inconvénients**



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'EAU
Agence de l'eau

eau
seine
NORMANDIE

Les points forts

Les PTAP ont permis de cultiver :

- L'expertise technique de l'Agence
- L'intelligence collective des équipes
- Une vision approfondie des enjeux clés par UH
- Les PAOT (90%)

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'EAU
Agence de l'eau

Les points faibles (1)

- Les PTAP ont cherché à remplir des fonctions trop nombreuses et non hiérarchisées

Définition des actions clés pour le bon état des ME

Déclinaison opérationnelle 10e prg (AEP...)

Management interne

Planification financière AP

Communication externe

- Une notion de priorité insuffisamment définie aux yeux des DT (action prioritaire = ? Atteindre bon état uniquement à la station de mesure ou en tout point / ME ?)

-> une hétérogénéité des PTAP

Logo: eau seine NORMANDIE

Logo: ENSEMBLE DONNONS VIE à L'EAU

Les points faibles (2)

- Des critères de priorisation parfois peu opérants (pour grand cycle – continuité, captages... et grandes zones agglomérées – réseaux d'assainissement, pluvial...)
→ des listes d'actions « prioritaires » pléthoriques (7 000, puis 10 000), qui nuisent à la bonne lisibilité/appropriation des PTAP (COMITER, Maîtres d'ouvrage)
- Une élaboration et un suivi chronophage (1 à 2 ETP par DT), dans un contexte de réduction des moyens humains de l'Agence
→ un trop plein d'actions de plus en plus « ingérable » (jusqu'à 300 priorités/agent)
- Une juxtaposition des PTAP et PAOT majoritairement ressentie comme redondante par les élus/MOA (enquêtes COMITER, Etat)
→ brouille le message sur l'eau porté par Etat/Agence + contexte commun de rareté des moyens humains

Logo: eau seine NORMANDIE

Logo: ENSEMBLE DONNONS VIE à L'EAU

Comment font les autres agences ?

Toutes les autres agences ont ou sont en train de développer des outils de priorisation territoriale de leurs actions

Logo: eau seine NORMANDIE

Logo: ENSEMBLE DONNONS VIE à L'EAU



RECOMMANDATIONS

PTAP -> PDM territorialisé





scénarios envisagés pour le 11^e Programme

1/ Continuité : un PTAP identique à celui du 10^{ème} pg : non retenu vu l'importance des inconvénients

2/ Suppression : abandon du PTAP et utilisation des seuls outils existants non modifiés (PDM, PAOT) : non retenu vu le benchmark auprès des autres AE

3 / Recentrage : **sur une fonction clé**, afin de tenir compte de la critique « PTAP couteau suisse »
 -> **c'est le scénario qui a été retenu et qui va être exposé**





Sur quelle fonction clé se recentrer ?

Un travail du copil/codir sur les fonctions clés à préserver au 11^e Progr. a permis de distinguer 2 grandes façons de prioriser, relevant d'outils ≠ :

1/ prioriser les thématiques d'actions
 (par ex. : distribution d'eau potable en milieu rural, biodiversité, adaptation aux CC...)

2/ prioriser les territoires
 identifier les ME sur lesquelles agir en priorité, à l'échelle des UH

Il est proposé pour le 11^e Progr. de :

- > réserver la fonction de priorisation des thématiques d'actions et de sélectivité financière au programme d'intervention Agence
- > faire de la priorisation territoriale la fonction clé sur laquelle se centrer pour construire le nouvel outil de priorisation



Quels objectifs poursuivis avec cette fonction clé « priorisation territoriale » ?

2 grands objectifs :

1/ Donner du sens et de la lisibilité à l'action publique pour mieux mobiliser les maîtres d'ouvrages (être + communicant)

— en définissant pour chaque UH la **stratégie d'action (plutôt qu'un catalogue d'actions) la plus performante** pour atteindre les objectifs du SDAGE

2/ Optimiser les moyens humains :

— en « **affectant les hommes sur les bons territoires** » (= dégager des moyens humains pour **démarcher** les MO des territoires prioritaires) et en renforçant la **synergie** des équipes (Agence, Etat, animateurs) sur ces territoires

Périmètre de priorisation : DCE « élargie » (Bon état ME, AAC, Natura2000...)

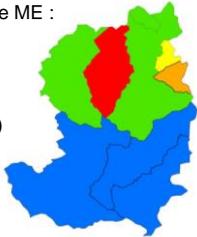
Quelle méthode (1)?

Il est proposé d'établir une stratégie d'action pour chaque UH

1/ **Hierarchiser les ME selon l'importance de l'effort à produire pour atteindre/maintenir le bon état,**

— en distinguant 4 niveaux/cercles de ME :

- C1 – « ME faciles » (vert)
- C2 – « ME fragiles » (jaune)
- C3 – « ME difficiles » (orange)
- C4 – « ME mal connues » (rouge)



ENSEMBLE DONNONS VIE à L'EAU

Quelle méthode (2) ?

2/ Identifier les autres zones prioritaires (AAC, N2000...)

3/ Faire un diagnostic synthétique (enjeux et pbs clés) et identifier les leviers clés d'action (= mesures génériques) par UH

— **→ on abandonne les listes d'actions précises des PTAP**
(ces actions opérationnelles seront définies dans les « PAOT+ » 6 ans // RMC)

— 4/ En vue du suivi-évaluation, fixer des objectifs quantifiés /cercle

— par ex : 100 % « ME faciles »devront avoir fait l'objet de démarchage des maîtres d'ouvrage par les équipes (Agence, Etat, animateurs) pour les inciter à activer les leviers d'action clé, 20 % pour « ME difficiles »

Test sur quelques UH

Travail en étroite collaboration Agence/Etat

Ne pas faire une « usine à gaz »

ENSEMBLE DONNONS VIE à L'EAU

**Merci de votre attention**

